

# Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

## Opérateur

BÂTIMENT / TRAVAUX PUBLICS / BOIS ET DÉRIVÉS

### ■ Durée

1 jour de 7 heures  
comportant 1 heure de test

### ■ Public

Conducteurs d'engins d'entreprises et de collectivités

### ■ Pré-requis

Aucun

### ■ Validation

Attestation de compétences pour délivrance AIPR si réussite à l'examen

### ■ Lieu(x)

GRETA Poitou-Charentes

- Agence d'Angoulême
- Agence de la Rochelle
- Agence de Niort
- Agence de Poitiers
- Agence de Royan
- Agence de Pons (Saintes)
- Agence de Thouars
- Ou en intra si 10 connexions Internet

### ■ Dates

Consultez le calendrier [ICI](#)

### ■ Tarif

250 € net par personne  
examen compris

1260 € net pour un groupe de plus de 5 personnes

Organisme habilité par le MEDE

## Objectifs

- Appréhender et respecter la réglementation en vigueur en tant qu'opérateur parmi les différents acteurs et les niveaux de responsabilité
- Identifier les différentes composantes d'un réseau et les conséquences d'un accrochage
- Appliquer les procédures en situation dégradée

## Contenu

- Le contexte et les principes fondamentaux pour les interventions à proximité des réseaux
- L'«AIPR», Autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- La prévention en amont de l'intervention sur chantier
- Les informations utiles pour intervenir sur le chantier
- Les règles de sécurité à respecter
- Gestion des anomalies et des dommages
- Les règles à respecter en cas d'accident
- Les sanctions

Pour toute information complémentaire :

**05 46 91 88 55**

[commercial.greta.agence-pons@ac-poitiers.fr](mailto:commercial.greta.agence-pons@ac-poitiers.fr)

[www.greta-poitou-charentes.fr](http://www.greta-poitou-charentes.fr)